

## **Commune de VILLARD-SUR-DORON**

### **Conseil Municipal du lundi 27 avril 2009 à 20 heures**

**Présents:** Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Hélène DURAND, Xavier HERPIN, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, Denis ROUX, Christelle PERSONNAZ, André PALLA.

**Absent:** Carine MEILLEUR donne pouvoir à Christelle PERSONNAZ

**Secrétaire de Séance:** Hélène DURAND

M. le Maire donne lecture du compte rendu et des délibérations du conseil municipal du 26 mars 2009 qui sont approuvés.

#### **Point n° 1 - Convention entre le Département de la Savoie et la Commune de Villard sur Doron pour la gestion du sel de déneigement**

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve la convention ayant pour objet de définir les conditions d'intervention du département dans la gestion du stock de sel de la commune au sein à la ZA de Marcot à Beaufort et les modalités de remboursement de cette prestation par la commune, fixée à ce jour à 7,5 € la tonne.

#### **Point n° 2 - Participation complémentaire à l'aménagement de la terrasse des Balcons du Mont Blanc.**

M. le Maire rappelle la délibération du 18 septembre 2008 par laquelle le conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 7 840.66 € aux travaux d'aménagement de la terrasse des Balcons du Mont Blanc, conformément aux paragraphes C et D de l'article 14 du règlement de copropriété en date du 8 mars 1990 et au paragraphe VI de l'acte de vente par la commune à la SCI Les Balcons du Mont Blanc, stipulant la création d'une servitude de passage piéton à usage public sur la terrasse de plain pied.

En cours de chantier, il a été décidé de faire appel à l'entreprise MABOUX pour effectuer le remblai et à l'entreprise EIFFAGE pour la réalisation d'une couche d'enrobé en lieu et place de pose d'ailes en béton et de gravier de drainage. Le coût total de l'opération est de 20 471.02 €, la participation de la commune étant de 50 %, celle-ci s'établit à 10 236.01 € au lieu des 7 840.66 € décidés précédemment. Approuvé à l'unanimité.

#### **Point n° 3 - Participation de la commune aux frais induits par l'activité VTT et retour en navette organisée pendant la saison d'été 2009 par l'Office du Tourisme des Saisies.**

M. le Maire expose le projet VTT, proposé par l'office du tourisme des Saisies pour l'animation estivale. Les télésièges du Manant et de la Légette permettront l'accès des VTT aux pistes pour des descentes vers Bisanne 1500 et Hauteluze. Des navettes de cars sont prévues les lundis, mercredis et jeudis du 06 juillet au 27 août 2009, il devrait y avoir 2 rotations par jour. Le coût prévisionnel à la charge de la commune est de 5 500 €.

Ce point est adopté par 8 voix pour et 7 abstentions.

#### **Questions diverses :**

a/ Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement de M. Jean-Louis MARIN LAMELLET suite au pot amical organisé pour son départ en retraite le 10 avril dernier.

**b / Rallye du Beaufortain:** coupure de la RD 123 entre Bisanne 1500 et les Saisies le samedi 2 mai 2009 de 13 h 30 à 18 h 30 et coupure de la route communale n° 3 le dimanche 3 mai 2009 entre Outrechenais et le Mont de 6 h 45 à 15 h 00.

**c/ Fête du 21 juin 2009:** Spectacle itinérant dans les rues du village de 17 h 00 à 19 h 30 : la rue haute sera fermée dès 15h 00 jusqu'au soir, la rue basse reste fermée de 15 h 00 à 20 h 30 (accès des secours autorisé si nécessaires). Départ d'une calèche depuis la route du Cudray, arrêt aux Dolines, puis spectacles sur la place de l'église et dans la cour de l'école en simultané, permutation des spectateurs à la fin de chaque prestation, puis final dans la cour.

Participations de 80 bénévoles pour le spectacle (école de musique, ateliers théâtre du collège et de l'AAB, chorales, atelier danse, bibliothèque). Les associations villaraines se sont réparties d'autres activités : goûter des enfants par Villard Animation, buvettes dans la cour de l'école et le parvis de la Mairie par le club des jeunes et l'ACCA, repas paëlla (achat de cartes d'invitations) et guirlandes par les Amis de la Croix de Coste, création de foulards et de fleurs par l'APE.

La vente d'alcool pendant le spectacle est interdite, la metteur en scène attend 500 à 600 personnes et veut éviter ainsi tout incident.

Répétition le samedi pour prise de son, prévoir tout le matériel technique (prise de courant, sono, panneaux de fermeture de routes).

**d/ Aménagement de la place de l'église** - Compte rendu de la réunion du 10 avril 2009 avec M. ACTIS du Territoire de Développement Local d'Albertville Ugine :

- Aide à la préparation du cahier des charges pour la consultation de 5 urbanistes susceptibles de proposer 3 propositions d'aménagement chiffrées tenant compte des réflexions de la commission Aménagement du Village (accessibilité, lieu de vie chaleureux, cœur du village),
  - Recherche de financements et préparation des dossiers de demande de subventions
- Consultation à lancer mi juin pour réponses début septembre.

**e/ Aménagement Bisanne 1500** - Compte rendu de la rencontre avec M. Christian VERRIER responsable du développement économique des stations à l'ASADAC et M. PONSON de l'Agence Touristique Départementale. Réflexions sur le dimensionnement de Bisanne 1500, les produits touristiques à développer, la nécessité de repenser l'urbanisation et de créer un centre de station. Proposition d'accompagnement de la commission Bisanne 1500 par un Urbaniste référencé par l'ASADAC afin d'élaborer un projet concret.

**f/ Compterendu de la commission Assainissement- déchets de la CCB** par M. Jean-Paul HENRIOUX.

Travaux des Dévies (en coordination avec l'eau potable)

Assainissement: 68 000 € (non subventionnés par le Conseil Général)

Eau potable : 105 000 € avec une option à 88 000 € si pose d'un bi couche ou lieu de l'enrobé.

Travaux Mérandaz-Salignon : traversée de route uniquement cette année car des travaux ERDF doivent être réalisés et le Département doit refaire la chaussée de la RD 925;

Travaux du Chef lieu : levé topographique réalisé cette année, étude en 2010 et probable réalisation par tranches à partir de 2011. Prévoir la réfection du réseau d'eau potable et la mise en souterrain des réseaux secs.

Déchets ménagers : En 2010 mise ne place d'un budget annexe pour les déchets ménagers dont la recette principale sera la TEOM.

Installations de 20 containers semi enterrés sur l'ensemble du canton, dont 3 à Villard, il faut impérativement que la commune détermine les lieux d'implantation.

L'installation des molocks associé à l'achat d'un camion spécifique permettra de réduire le coût de la collecte en diminuant la fréquence des ramassages et le personnel affecté à cette tâche.

Maintien de 100 points d'apport volontaires avec 4 containers différenciés (ordures résiduelles, verres, plastique et métal, papier).

La visite du 14 avril au centre de tri de Gilly a permis de constater que l'on pourrait avoir un seul container pour le papier, le plastique et le métal. Cela permettrait une économie d'un molock et de surface sur le terrain d'implantation

**g/ compterendu de la commission sentiers** par Hélène DURAND

L'étude du cabinet MOGOMA permet de répertorier sur la carte n° 1 tous les sentiers de toutes les communes et sur la carte n° 13 les sentiers à traiter en priorité en raison de leur intérêt selon leur état, leur fréquentation et de leur notoriété (tour du Beaufortain).

La commission tourisme souhaiterait que soient pris en comptes trois boucles de proximité sur Villard.

La CCB n'est pas opposée à condition que ces chemins soient remis en état et que les autorisations de passage soient acquises auprès des propriétaires (conventions à rédiger) afin d'assurer leur continuité.

Ensuite, ces sentiers pourront être balisés et entretenus par la communauté de communes.

Une randonnée est programmée le 30 mai à 9 h 00 (départ de la Mairie) pour évaluer les remises en état à réaliser dès l'été prochain.

**H/ informations diverses.**

Comité technique de l'OCMMR le 25 mai à 17 h 30 : Xavier HERPIN est le délégué de Villard.

Chemin d'artistes 2009-2010 : la commune est favorable à accueillir un nouveau spectacle dans le cadre de cette action.

Fête des Mères : le club des jeunes organise une petite réception à la sortie de la messe le dimanche 7 juin 2009 vers 10 h 45, une photo des enfants arrivés dans les foyers en 2008 et 2009 sera faite à cette occasion.

**Les prochains conseils municipaux auront lieu**  
**le jeudi 28 mai 2009 à 20 h 00**  
**le mercredi 24 juin à 20 h 00** (présentation du PADD du SCOT Arlysère par Melle Marjorie BARRIOZ)

Le Maire,  
Emmanuel HUGUET